

Convocation et affichage : 03 07 2020

Étaient présents : Tous les conseillers sauf Mme COMTET Annie
M de PORTAL et M ROBELIN.

M MONNET Michel est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 02 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Elections des délégués sénatoriales 2020:

Monsieur Laurent COMTET maire donne lecture de la circulaire relative à l'élection des grands électeurs pour les sénatoriales de septembre 2020.

1 titulaire et 3 suppléants sont à élire

M COMTET Laurent est élu titulaire

M de VILLENEUVE Hélion est élu suppléant

Mme MAYER Janine est élue suppléante

Mme VOISIN Karine est élue suppléante

Travaux de sécurisation au village :

UNANIMITE

Le maire présente aux conseillers municipaux les deux plans de financement des travaux de sécurisation pour le village.

Travaux de création de trottoir pour 37 475 € HT, une subvention sera demandée auprès du CD01 au titre des amendes de police.

Travaux de création de cheminement piétonnier pour 58 000 € HT, avec des subventions demandées auprès de la DETR et de la Région.

Le dossier de demande de subvention a été communiqué à chaque conseiller municipal.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider ces deux plans de financement.

Travaux de cimetière :

UNANIMITE

Le maire confirme aux membres du conseil que les travaux au cimetière débuteront le 20 juillet par la pose de couvertines et le crépissage du mur pour un montant TTC de 42 874 €

Un devis complémentaire pour transformer en zones arborées les angles intérieurs du cimetière est également validé pour un montant TTC de 1 062 €.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider ces deux devis de travaux.

Le maire présente aux membres du conseil le devis en lien avec l'isolation des bâtiments communaux. Ce devis intègre les certificats énergie que possède la commune.

Le devis global pour l'isolation des bâtiments de 1 767,13 € ramené à 407,13 € en intégrant les certificats énergie.

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider ces deux devis de travaux.

Devant le devis trop important pour la réfection du virage situé au fond du chemin de gorge, celui-ci a été mis en suspens dans l'attente d'autres propositions.

En remplacement de ces travaux il a été validé les travaux de bicouche sur la route de saint Olive pour un montant de 27 058 € TTC.

Pour rappel les devis des autres chemins sont :

Reprise de l'enrobé sur le pont VC4 pour	2 535 € HT
Réfection de l'entrée du chemin de gorge pour	2 500 € HT
Reprise de l'enrobé sur 140 m du chemin de l'Angenièrè VC2 pour	12 861 € HT

Après avoir délibéré les conseillers décident à l'unanimité de valider ces devis de travaux.

Fin 18h30.

La prochaine séance est fixée au jeudi 25 septembre à 20h30 en mairie.